

Edito

L'Éducation nationale en plein dérèglement climatique !

A nouveau en cette fin d'année, personnels et élèves souffrent de températures caniculaires dans un bâti inadapté car très largement hérité des 70's.

Tandis que la plupart des entreprises s'équipent de climatisation (pas vraiment une bonne chose pour la planète), à tout le moins, de fontaines à eau, que des communes entament des processus de renaturation, l'Éducation nationale apparaît, elle, encore restée à l'âge de pierre, enfin plutôt, à en juger par nos cours et nos bâtiments, à l'âge industriel du bitume et du béton.

A l'inverse, nous subissons un sacré coup de froid sur le plan budgétaire (fin de la GIPA, diminution de la rémunération pendant le congé maladie, chaud et froid sur les carrières avec un potentiel dernier RDV, verrou d'accès à la Classe Ex ...), un petit âge glaciaire avec le gel continu du point d'indice et l'absence de révision de nos grilles.

Quelle solution de choc l'exécutif propose-t-il pour lutter contre la crise d'attractivité de nos professions et nos mauvaises conditions de travail et d'enseignement ? La réduction des vacances d'été ! Vaste serpent de mer qui revient dès qu'il s'agit de faire diversion au lieu d'aborder les sujets urgents pour l'École. Contrairement aux idées reçues, les vacances d'été, en France, sont plus courtes que dans la majorité des autres pays européens (Source Réseau Eurydice, 2023).

Envisage-t-on sérieusement de faire cuire élèves et personnels en établissement jusque mi-juillet ? C'est aussi oublier que certain·es, parmi nous, travaillent parfois jusqu'au 10 juillet et reprendront progressivement à partir du 25 août et ce, dans un contexte de multiples changements de programmes qui occuperont les personnels dans ce qui devient un intermède estival...

La section académique vous souhaite donc, d'autant plus, de très belles vacances d'été !

Rechargez vos batteries et revenez en forme à la rentrée !



Dessin par Sophie

Du 5 juillet au 29 août :
fermeture de la permanence téléphonique mais
veille des mails pour les situations urgentes
et les stagiaires.

Sommaire

Éditorial	1
Emploi	2
Nouveaux Programmes et Santé	3
Courants de pensée	4

Être TZR à la (pré)-rentrée

Un·e TZR peut être :

1. Déjà affecté·e

La pré-rentrée se fait dans le/s les établissement(s) d'exercice. Si vous êtes affecté·e sur deux établissements, vous pouvez faire une demi-journée dans chacun des établissements.

Pensez à faire viser vos emplois du temps auprès du/de la chef·fe d'établissement (CE) dans le but de réclamer les ISSR ou les frais de déplacement.

2. Sans affectation

Les affectations peuvent arriver jusque mi-septembre. Dans l'attente, faites la pré-rentrée dans votre RAD.

Le/la CE de celui-ci peut (et non *doit*) vous rappeler pour vous demander de faire des heures.

Quelques principes réglementaires :

- Seulement dans votre discipline (on ne peut vous imposer un service en documentation par ex) ;
- Avec un emploi du temps établi ainsi que des listes d'élèves (votre responsabilité ET celle du/de la CE peut être engagée en cas de problème).

Il arrive que le RAD ne vous rappelle pas, vous laissant vaquer. Vous n'êtes pas en tort tant que vous êtes disponible dans la journée si le CE vous appelle, et contrairement à ce que la lettre jointe aux préférences TZR peut laisser penser.

Délai de prise en charge après affectation

Dès que vous recevez une décision d'affectation, une mention sur l'onglet *affectation* d'iProf ou un coup de fil de la DIPE 5, vous êtes affecté·e et pouvez prendre contact avec l'établissement.

Les textes indiquent un « temps de préparation préalable », mais sans indiquer de délai précis.

Recours Intra 2025 : davantage de demandes en 2025 !

Cette année encore, les militant·es du SNES-FSU de Nantes ont accompagné plus de 40 collègues dans les opérations de « recours assisté » et de « révision d'affectation » qui se sont déroulées la seconde quinzaine de juin, suite aux résultats du mouvement Intra 2025. Certaines de ces demandes peuvent provenir d'erreurs dans l'élaboration des vœux ou le suivi des éléments de barème – nous ne pouvons que recommander de solliciter, en amont, l'aide de la section académique dans cette opération assez complexe, et de ne négliger aucune étape, notamment la phase de vérification des barèmes. Mais de nombreuses situations sont engendrées par la raréfaction continue des postes ouverts au mouvement et la gestion tristement comptable des moyens de plus en plus réduits attribués aux établissements.

1 chance sur 3, ça se tente !

Plus du tiers des dossiers suivis par le SNES-FSU a obtenu une réponse positive des services de la DIPE, à l'issue d'échanges constructifs. S'il ne faut pas en attendre des miracles, les résultats de ces recours permettent, sous forme d'affectations à titre provisoire, d'améliorer sensiblement la situation des collègues l'année prochaine. Ces recours permettent aussi de conserver un contact étroit avec les services sur le sujet du mouvement et de préciser des points délicats, toujours utiles pour les conseils futurs.

N'hésitez pas, pour le mouvement Intra 2026, à demander conseil aux militant·es du SNES-FSU, aux horaires de permanence ou sur emploi@nantes.snes.edu.

Rendez-vous de carrière et Promotions : dans le brouillard...

D'une année sur l'autre, la gestion des carrières des enseignant·es, CPE et PsyEN, tant académique que nationale, est loin d'être complètement lisible...

La campagne de promotions de l'année scolaire 2024-25 devrait se terminer le 11 juillet avec la publication des tableaux d'avancement à la Hors Classe et la Classe Exceptionnelle, ainsi que celui des avancements d'échelon accélérés, sur le site du rectorat rubrique « Concours/Métier/RH – Carrière – Avancement ». Cependant, les avis des évaluateurs (chef·fes d'établissement et IPR) pour l'accès à la CI Exc ne sont toujours pas complétés, de ce fait pas consultables par les collègues. De surcroît, des académies voisines font remonter un blocage du tableau d'accès à la CI Exc par le MEN. Il va donc falloir être patient·e : les résultats ne seront pas publiés dans les temps prévus...

Pour le déroulement de carrière, l'avenir ne s'annonce pas plus clair. Les échanges et « négociations » qui se sont déroulés durant cette année scolaire au ministère, très imparfaits, avaient abouti à un projet de redéploiement des RDV de carrière (dont le dernier, très problématique, dans le courant de la HC, en prévision de l'accès à la CI Exc), associé à une décorrélation de l'évaluation et une légère accélération du déroulement de la Classe normale. Las, les décrets n'ont toujours pas été publiés et on sait désormais qu'il n'y aura pas de changement à la rentrée 2025. Un nouveau cafouillage en perspective ?

La santé mentale « grande cause nationale 2025 » ? Mensonge !

Le constat sur l'état de santé scolaire dégradé des élèves est sans appel ! Il y a urgence absolue à recruter des personnels qualifiés : qui peut raisonnablement croire que 7800 infirmières, 2700 assistant·es et conseiller·es techniques de service social, 7 000 PsyEN suffisent à accompagner 15 millions d'élèves et étudiant·es ?

Les Assises de la santé scolaire organisées et lancées par le Ministère à grand renfort de com', prétendent une fois de plus apporter des « solutions » sans moyens :

- détection précoce : priorité au 1er degré (stigmatisation des jeunes enfants ?) ;
- gouvernance administrative (100 Conseillers·ères Techniques en santé mentale, extrait·e·s des PsyEN), soit une nouvelle hiérarchie qu'on éloignerait du terrain ;
- rôle des acteurs·rices de la santé scolaire redéfini en « référents, secouristes en santé mentale » ;
- « rationalisation » des protocoles diluant les missions dans des pôles interprofessionnels au pilotage flou.



- coordinations (déjà existantes) avec les MDA, coupe-files pour les CMP, services pourtant exsangues !

Changer de cap au plus vite, combattre ce mantra managérial de « l'optimisation », peser sur le ministère pour rompre avec la pénurie structurelle et la maltraitance institutionnelle à l'égard de professionnel·les plus que sollicité·es dans des conditions dégradées : c'est ce que les personnels concernés ont fait entendre à Paris, le 10 juin 2025, en intersyndicale, avec le SNES et la FSU.

Des moyens pour appliquer les nouveaux programmes !

En 6e, de nouveaux programmes doivent être mis en œuvre en français, mathématiques et LVER à la rentrée 2025. C'est à l'État de financer l'achat de manuels conformes et actualisés pour garantir la qualité des apprentissages. Mais comment y parvenir avec un montant ridicule de 20 € alloué par élève ? Ce n'est même pas le prix d'un manuel, alors pour trois disciplines ... Une fois de plus, le SNES-FSU dénonce cette **insuffisance budgétaire** qui compromet **l'égalité d'accès aux ressources pédagogiques**, crée des **disparités** et **met en difficulté les équipes pédagogiques** dans la mise en œuvre des nouveaux programmes.

On recrute !



Le **S1** est la **section syndicale d'établissement**. Son rôle est essentiel au fonctionnement et à la vie démocratique du SNES-FSU.

C'est le premier niveau d'information, d'intervention et de défense sur le terrain : l'organisation d'un S1 dans un établissement est donc une nécessité pour faire respecter les droits des personnels.

Le **S1** est aussi la/le **secrétaire de S1**. De plus en plus de collègues souhaitent partager les responsabilités et la charge de travail : le co-secrétariat (deux co-S1) se développe et c'est une bonne chose. Comme **S1**, **co-S1** ou simple **correspondant·e**, nous avons besoin de vous pour **informer** (déjà, simplement en accrochant la documentation sur le panneau syndical) les collègues, pour les **accompagner** dans l'établissement sur des problématiques faciles, pour **servir d'intermédiaire** avec les sections départementale ou académique.

Alors, à la rentrée, **tentez l'expérience !**
N'hésitez pas à nous contacter : vous serez épaulé·es car **notre réseau, c'est notre force !**

Les raisons de la colère



Quelles sont les initiatives récentes du pouvoir en matière éducative ? Un « choc des savoirs » **mis en place précipitamment** pour de pures raisons politiciennes et qui vient de se faire **étriller par l'Inspection Générale** ou une énième convention citoyenne chargée de réfléchir à la durée des vacances scolaires.

Rien, absolument rien de concret dans le domaine essentiel des **rémunérations et des perspectives de carrière**. Ce sont là, pourtant, les préoccupations essentielles des collègues comme le révèle la récente enquête menée par le SNES-FSU auprès de la profession. Mais qu'attendre d'autre d'un ministère totalement déconnecté de la réalité comme le prouve son inertie lors des derniers épisodes de canicule ?

Le SNES-FSU, sous l'impulsion d'**Unité&Action**, est lui, en prise avec les réalités d'une **École qui craque de toutes parts**. Des établissements jusqu'au ministère, ses militant·es alertent sur la situation alarmante de professions usées et désabusées. Partout, le SNES-FSU porte ses revendications et ses solutions pour une véritable **revalorisation salariale**, de **nouveaux rythmes d'avancement**, la nécessaire **renovation du bâti scolaire**, une **École réellement inclusive**.

Certes, la fatigue et la lassitude l'emportent aujourd'hui et rendent, pour l'instant, difficiles des mobilisations de grande ampleur. Mais **Unité&Action** reste convaincue que l'**action syndicale de terrain**, à partir de la réalité vécue par les collègues, en les aidant à **faire valoir leurs droits** face à une institution de plus en plus maltraitante, en impulsant et soutenant les **mobilisations locales** contre la baisse des moyens, afin de garantir une offre éducative de qualité sur l'ensemble du territoire, reste indispensable et entretient la flamme pour des mobilisations futures de plus grande ampleur.

Car la résignation peut vite se transformer en colère et si le gouvernement sacrifie une nouvelle fois l'Éducation Nationale, lors des discussions budgétaires de l'automne, il faudra alors faire entendre notre courroux et notre exaspération dans un mouvement d'envergure nationale. Comme toujours, **Unité&Action** est prête à y prendre toute sa part, avec les syndicats de transformation sociale, pour **faire reculer un pouvoir irresponsable !**



Contre l'austérité et la réaction, préparer une rentrée combative

Récemment, une personne supplémentaire est morte en travaillant pour l'École. Passées les larmes de crocodile, le gouvernement a repris son ancienne sur "l'ordre" et les "économies indispensables".

Le monde du travail a pourtant bien assez payé : gel du point d'indice, licenciements massifs dans nombre d'industries, recul de 4 ans pour partir à la retraite, dégradation des pensions et des indemnités chômage et maladie...

Le pouvoir s'acharne contre les services publics, les fonctionnaires, les privé·es d'emploi, les retraité·es, les pauvres, la culture et en bafouant les droits des femmes... pour financer ses cadeaux aux plus riches : baisse d'impôts sur les successions ou sur les bénéficiaires - 70 milliards par an -, flat tax ou CICR.

C'est cela, le véritable dogme, derrière celui de l'équilibre des dépenses publiques. D'où le rejet au Sénat de la taxe dite Zucman, sur la fortune des 0,01 % des contribuables les plus riches, qui rapporterait pourtant entre 15 et 25 milliards d'euros par an.

Le budget 2026 sera donc un miroir du rapport de force dans le pays. Fort avec les faibles, faible avec les fort·es, le gouvernement veut économiser 40 milliards aux dépens de la population mais pas de l'armée et ses 400 milliards sur 4 ans pris sur les budgets sociaux...

Manque simplement la volonté politique car les moyens existent. Ainsi pour 7,5 milliards, la moitié de ce que rapporterait la fourchette basse de la taxe Zucman, tout·es les AESH deviendraient catégorie B (800 millions), la restauration et les activités périscolaires seraient gratuites (6 milliards) et tout·es les contractuel·les titularisé·es (800 millions) par exemple.

Et la question budgétaire n'est qu'un aspect de l'idéologie réactionnaire à l'œuvre en France comme dans le monde : génocide à Gaza, recul des droits des personnes LGBTQIA+, chasse aux étranger·es et aux migrant·es, masculinisme décomplexé... sans compter une école autoritaire, qui fait souffrir les élèves et les personnels.

Le SNES doit défendre avec la FSU et l'intersyndicale, **dès la rentrée**, une conception combative dans les revendications et unitaire dans les luttes. C'est notre force pour parvenir à une véritable transformation sociale, à une société plus égalitaire, plus féministe, plus écologique.